



Le lundi 19 juillet, 2021

Bonjour,

Ce mémo est pour vous aviser qu'il est très important que nous respections les quotas qui nous sont imposés par les moulins, et vous êtes responsables de respecter les montants de voyages que vous êtes permis d'entrer par mois de chacun de ces moulins respectifs.

Si vous ne faites pas les voyages accordés, nous perdrons le volume permis et éprouverons de la difficulté à négocier un excès de volume dans le futur. Voilà pourquoi il est important de nous aviser lorsque vous ne pensez pas être capable de faire vos livraisons. Dans un tel cas, nous pouvons les offrir aux prochains sur notre liste afin de garder notre quota. Cependant, si vous dépassez vos voyages permis, nous nous réservons le droit de retenir les paiements de ces voyages pour un minimum de six semaines ou jusqu'à la date où nous serons rattrapés. Lorsque ceci se présente, nous devons ajuster les volumes du mois suivant afin de respecter les quotas annuels des moulins. En faisant ceci, le nombre de voyages diminue et cela cause des ennuis pour tous.

Si le problème ne se règle pas, nous vous bannirons simplement des moulins concernés.

Merci de votre collaboration à ce sujet.

Monday, July 19th, 2021

Hello,

This memo is to advise that it is very important that we respect the quotas of respective mills. In turn, you must respect the number of loads that you are permitted to deliver per month.

If you do not bring in the loads that are assigned to you, we will have problems negotiating more volume in the future. Therefore, it is very important that you call us if you think that you may not be able to deliver your loads so that we may pass them on to the next one on our list in order to keep our quota. Therefore, if you go over your assigned loads, we reserve the right to retain your payment for a minimum of six weeks or until we have caught up. When this happens, we must adjust the volume in order to keep our annual quota of the respective mills. This means that the volume goes down and allows for less loads for all to share.

If the problem persists, we will simply banish you from the respective mill.

Thank you for your cooperation in this matter.



Patrick Doucet, General Manager